



Mission d'information flash sur les fonds marins

Synthèse du rapport



Rapporteurs

Mme Lysiane Métayer

Députée du Morbihan, Renaissance

M. Aurélien Saintoul

Député des Hauts-de-Seine, La France insoumise

Les grands fonds marins n'ont longtemps intéressé qu'entreprises et scientifiques. Pourtant, riches en **ressources minérales**, accueillant de **nombreuses infrastructures essentielles à l'économie** (câbles sous-marins, gazoducs...), ils constituent également, par leur immensité et leur opacité, un milieu propice à des **attaques hybrides** susceptibles, entre autres, d'entraver la liberté d'action des forces navales. La **guerre en Ukraine**, avec, notamment, le sabotage du gazoduc *Nord Stream* a démontré la réalité et l'importance de ces enjeux.

Ayant identifié les fonds marins comme un **nouvel espace de conflictualité**, les principales puissances de la planète ont, à des degrés divers, mis en place des stratégies de **guerre des fonds marins** (*Seabed Warfare*) s'appuyant sur le développement de technologies issues pour l'essentiel de la recherche civile et permettant d'intervenir dans ce **milieu hostile et largement méconnu**.

Disposant de la deuxième plus grande zone économique exclusive (ZEE) du monde, déployant sa Marine sur l'ensemble des mers pour défendre ses intérêts et ses valeurs, la France s'est à son tour dotée, le 16 février 2022, d'une stratégie de maîtrise des fonds marins (MFM). Prenant acte de l'importance stratégique des enjeux des fonds marins, elle fixe pour notre pays une **double ambition, à la fois opérationnelle et capacitaire, les deux étant étroitement liées**. En effet, il n'est pas possible de connaître, de surveiller et d'agir dans les fonds marins – objectifs de la stratégie MFM – sans la maîtrise d'un ensemble de hautes technologies qui, pour certaines, font aujourd'hui défaut à notre pays, en particulier la capacité des drones et des robots sous-marins à descendre à 6 000 mètres de profondeur.



Fort d'une base industrielle et technologique performante et innovante, la France a cependant les capacités de maîtriser les fonds marins et, avec le **programme France 2030**, a posé un jalon important pour y parvenir en toute autonomie d'ici à 2025-2028. Dans l'intervalle, **la Marine nationale louera des drones et des robots**, à la fois pour accomplir ses missions de MFM mais également pour affiner ses besoins opérationnels.

Compte tenu de l'importance de ces enjeux, vos rapporteurs ont formulé **sept propositions pour une stratégie MFM réellement ambitieuse**, à la fois sur le plan capacitaire et opérationnel, qui tire pleinement parti de l'ensemble des possibilités offertes par les fonds marins :

PROPOSITIONS

Proposition n° 1 : Clarifier l'ambition de la France dans les fonds marins, à la fois sur le plan opérationnel et industriel

Proposition n° 2 : Renforcer autant que possible la mutualisation entre les différents programmes et les différents acteurs

Proposition n° 3 : Intégrer dans la future loi de programmation militaire (LPM) les crédits nécessaires à la maîtrise des fonds marins et en simplifier l'utilisation

Proposition n° 4 : Explorer la possibilité d'un système fixe de senseurs protégeant nos approches maritimes

Proposition n° 5 : Créer des pôles d'excellence sur les fonds marins

Proposition n° 6 : Relocaliser nos données en Europe pour limiter notre dépendance aux câbles sous-marins

Proposition n° 7 : Nationaliser Alcatel Submarine Networks (proposition personnelle de M. Saintoul)